

La mobilité apprenante

« Si j'avais su... Je serais venu ! »



Eric Gallibour



Suite aux accords de Schengen et à l'abolition des frontières économiques, l'idée même d'une « Union » européenne, espace fondé sur des échanges géographiques, sociaux et culturels entre « citoyens.nes des Etats-Nations », ne pouvait être effective que par des mobilités accessibles à toutes et tous. Les Ceméa se sont engagés fortement dans ce combat éducatif de la « mobilité et de la formation tout au long de la vie ».

Pour favoriser l'appropriation par les citoyens.es (et en particulier les jeunes), de la vie quotidienne, de l'histoire et plus encore de l'identité des pays qui forment l'Union, au-delà des stéréotypes nationaux et des stigmates culturels souvent entretenus, la Commission européenne a créé, en 1995, les programmes Socrates et Léonardo devenus Erasmus+. Aujourd'hui, lorsque les agences et les ministères sollicitent davantage l'entreprise et l'auto-entrepreneur pour faciliter chez les jeunes « une culture de la mobilité volontaire ou professionnelle », qu'en est-il de la place de notre association dans ces dispositifs et de son rôle d'éducation populaire ?

Pour répondre à cette question, il convient tout d'abord de revenir sur la conception classique de la jeunesse européenne. Les travaux de Cécile Van de Velde ont remis en question les représentations qui font de la jeunesse un statut et un état transitoire antérieur à celui d'adulte.

Le concept de jeunesse devient dans une société de consommation à la fois concurrentielle et hédoniste davantage un rôle et une fonction, l'entrée dans l'âge adulte une perspective à atteindre de manière progressive, discontinue et surtout réversible selon la nature des étapes franchies pour accéder à un emploi stable, une rémunération décente, une résidence indépendante, une mise en couple... Le monde dans lequel les 18 à 30 ans vivent est pour la plupart du temps balisé par des espaces discontinus et des temporalités incertaines, construits alternativement autour de la précarité (du job, des études et du stage), de l'engagement (souvent associatif pour une cause sociale et humanitaire) et de la quête d'un bonheur partagé – de l'atelier favorisant le développement personnel au *road trip* entre amis.es. La réflexion sociologique s'efforce généralement, de comprendre le sens que les individus donnent à leurs itinéraires de jeunesse. Dans le processus aléatoire de passage à « l'âge adulte », la mobilité occupe une place diversifiée et inégale dans la construction de soi : tantôt rite d'initiation et de socialisation vers le monde professionnel, tantôt mode de vie « alternatif » et trajectoire identitaire personnelle, tantôt expérience contributive du brouillage entre vie personnelle et vie professionnelle, tantôt nouvelle forme de consommation et de fuite du monde du travail.

Un parcours identitaire progressif

Face à cette situation, le concept de « mobilité apprenante » est né aux Ceméa dans une démarche pédagogique co-construite, par la suite disséminée auprès des institutions et des agences, et finalement reprise par les acteurs.trices de la mobilité eux.elles-mêmes. Mais de quoi parle-t-on lorsqu'on se réfère à cette notion aux Ceméa ?

Pour aller plus loin, il faut se référer à quelques démarches empruntées à la sociologie, faisant de la mobilité un parcours identitaire qui possède à ce titre, plusieurs dimensions apprenantes individuelles et collectives : inhérente à l'itinéraire éducatif interculturel vécu dans le processus de préparation, de suivi et de bilan de la mobilité, suscitant l'interconnaissance des rôles/statuts, des normes/valeurs, du vivre ensemble ; intégrant un parcours personnel d'une construction de soi (celle de l'analyse de l'expérience de l'agir, d'un espace identitaire dans des mondes différenciés, d'un travail sur soi entre « miroirs/masques » d'un processus d'é-im-migration) ; facilitant une trajectoire d'apprentissages sociaux et professionnels par





une socialisation à la coordination de différentes tâches, codes, phases, étapes de la mobilité, la personne effectue un travail d'articulation de sa trajectoire pour maîtriser le cours de sa mobilité avant-pendant-après vers un processus d'insertion socio-professionnelle ; favorisant une identité professionnelle en devenir, réduisant la résilience du décrochage scolaire ou le stigmate du chômage, développant la capacité de trouver sa place et sa posture de travail en équipe, contribuant à un l'élaboration d'un espace d'émancipation professionnelle et d'utopies créatrices de nouveaux métiers, facilitant la fabrique des compétences à partir de la valorisation « du bricolage » de la carrière européenne et internationale.

Cette description n'est pas exhaustive mais elle invite à penser la mobilité apprenante, comme d'autres questions sociétales (genre, interculturel, écologie) avec des situations d'acculturation, d'enculturation, de déculturation spontanées, planifiées, contraintes. On comprend ainsi mieux que l'apprentissage dans les situations de mobilités suppose un enchevêtrement de rapports interculturels mêlant les cultures des personnes et des groupes, des organisations, des dispositifs et des territoires. Elle invite aussi les formateurs.es à se pencher davantage sur les processus sociaux et culturels auxquels ils.elles participent où la mobilité doit plutôt que permettre à la jeunesse de « s'intégrer, s'insérer et s'inclure » dans la société, davantage « se trouver, s'assumer et s'installer » (exploration, expérimentation, prise d'indépendance, émancipation individuelle) dans un temps long d'un itinéraire parfois sinueux et discontinu, mais vécu sans urgence, contribuant à la construction progressive de soi et la définition de son identité sociale et culturelle.

Si l'Éducation nouvelle souhaite continuer de promouvoir la mobilité apprenante, elle n'est plus la seule à le faire dans le « marché européen de la réponse à la précarité de la jeunesse ». Elle devra en mesurer l'intérêt et les perspectives, si elle veut construire et faire entendre sa voix. Une approche politique et stratégique qui nous éviterait, de ne plus penser les constructions territoriales de l'accompagnement des jeunes à la mobilité en termes d'étendues ou de limites, mais plutôt avec une approche réticulaire et topologique des différents « territoires mentaux de la mobilité apprenante » qui en ferait un « rhizome interculturel » agissant de l'Éducation populaire pour demain. ■

Bibliographie

BASTIDE (Roger), *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot, 1971.

BAUDELLOT (Christian) et (Michel) GOLLAC, *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2003.

BOLTANSKI (Luc) et (Éve) CHIAPELLO, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

CICCHELLI (Vincenzo), « La Jeunesse en Europe : modes d'interventions publiques, savoirs sociologiques et réalités sociales », *in Politiques sociales et familiales, Synthèses et statistiques*, n°102, décembre 2010.

VAN DE VELDE (Cécile), *Devenir Adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses universitaires de France, coll. « le lien social », 2008.

ZIMMERMANN (Bénédicte), Ce que travailler veut dire. Une sociologie des capacités et des parcours professionnels, *in Economica*, coll. « Etudes Sociologiques », 2011.